N° 324 du mercredi 14 decembre 2022 - lagazette-yvelines. Hebdomadaire gratuit d'informations locales Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

MEULAN-EN-YVELINES

Impliqué dans un vol par effraction alors qu'il devait quitter la France

Actu page 10

La télémédecine comme solution à la désertification médicale

H4D

Dossier page 2

Le Département des Yvelines a lancé un appel d'offres inédit de télémédecine. C'est la société française H4D qui a été sélectionnée afin d'accompagner l'institution.

ARIANEGROUP_ESKENAZI DOMINIQUE

Actu page 4

LES MUREAUX

La dernière fusée Ariane 5 s'apprête à partir pour la Guyane

ILE-DE-FRANCE
La hausse du passe Navigo confirmée — Page 4

LES MUREAUX
Les Mureaux sont en fête du 17 au 23 décembre — Page 5

BUCHELAY
La police municipale a désormais son propre local — Page 6

CHANTELOUP-LES-VIGNES
Des policiers victimes de jets de projectiles deux jours de suite — Page 10

BASKET-BALL
Nationale 2 : les Pisciacais s'imposent aisément à Laval — Page 12

MANTES-LA-VILLE
Du hip-hop attendu à l'espace culturel Jacques Brel — Page 14

MANTES-LA-VILLE

Les Alliers de Chavannes : la restructuration de l'école se précise

Actu page 6

ACADÉMIE DES PLURIELLES

Actu page 8

VALLEE DE SEINE

Le prix qui récompense les femmes qui agissent dans l'ombre

Sport page 12

FOOTBALL

Coupe du monde : une qualification historique en quart puis en demi-finale pour le Maroc

La Gazette en Yvelines recrute !

- 1 journaliste pour couvrir la vallée de Seine
- 3 distributeurs pour couvrir Mantes-la-Jolie

redaction@lagazette-yvelines.fr

YVELINES

La télémédecine comme solution à la désertification médicale

Le Département des Yvelines a lancé un appel d'offres inédit de télémédecine. C'est la société française H4D qui a été sélectionnée afin d'accompagner l'institution.

ELODIE PICARD

Le Département des Yvelines est soucieux de renforcer concrètement et rapidement l'offre de soins locale. Acteur majeur du champ médico-social, il a donc décidé de lancer, via son opérateur Seine-et-Yvelines Numérique, un appel d'offres inédit de télémédecine. « *Nous poursuivons notre intervention dans le domaine de la santé, même si cette compétence est à l'origine marginale pour le Département*, a souligné de son côté, le président du Conseil départemental, Pierre Bédier (LR). *Si nous avons décidé d'accroître notre compétence dans ce domaine, c'est bien pour lutter contre le désert médical qui s'est malheureusement installé sur notre département.* » Et d'ajouter : « *Si le Département investit ainsi sur la santé c'est aussi parce que ce domaine connaît des difficultés et que nous souhaitons apporter des réponses fortes.* »

Cette question a notamment été abordée en juin puis le 21 octobre dernier, lors des conseils départementaux. « *Cet appel à candidatures a pour objectif d'identifier les structures non départementales en capacité d'accueillir l'implantation du réseau de dispositifs de téléconsultation médical du Département, dans le cadre du projet Télémédecine 2022* », avait alors expliqué Laurent Richard, 7e vice-président délégué à la santé.

La première étape consistera à déployer, en 2023, pas moins de 50 dispositifs de téléconsultation médicale fixes sur le territoire des Yvelines et au sein du « *bus santé* » de la collectivité. « *Le déploiement d'un réseau de dispositifs de téléconsultation médical se fera via un appel à candidatures auprès de structures non départementales* », a-t-il expliqué. Le processus de sélection sera fait par un jury composé de cinq conseillers départementaux, deux agents du conseil départemental et un représentant de chacun des six partenaires : ARS, CPAM, APTA 78, Conseil de l'ordre, Université de Saint-Quentin-en-Yvelines et Seine-et-Yvelines Numérique. « *Ce dernier procédera à l'achat des dispositifs, à la vérification et la sécurisation des données médicales et au raccordement au réseau de fibres optiques*, a continué Laurent Richard. *Le financement du projet est assuré à 100 % par le Département. Tous les autres coûts sont à la charge de la structure d'accueil* ». Le montant de l'investissement pour la première année est de 9 millions d'euros.

C'est donc la start-up H4D qui a remporté l'appel d'offres concernant le déploiement de « *Projets de Territoire de Santé* ». La société française a été sélectionnée afin d'accompagner l'institution, durant quatre ans, à améliorer l'accès aux soins dans les territoires fragilisés par la désertification médicale. Elle aura pour mission d'accompagner la collectivité tout au long de la construction et du développement de ses « *Projets de Territoire de Santé* », qui visent à garantir un accès de qualité aux soins en médecine générale et de spécialité.

Neuf millions d'euros

« *H4D est une société qui a été créée par un médecin il y a une dizaine d'années. Suite a une expérience de terrain, il a découvert le besoin de consulter ses patients à distance. Cette idée est devenue un projet et une société*, confie Valérie Cossutta, directrice Générale d'H4D. *Nous travaillons avec une équipe médicale qui est devenue notre ADN. On est véritablement dans l'approche patient et médecin. On dit « des deux côtés du stéthoscope ».* » Les solutions développées par H4D permettent aux médecins de poser un diagnostic clinique complet à distance. L'expérience patient est optimisée pour tenter de recréer au plus près les conditions d'une consultation en présentiel grâce à la formation appropriée délivrée aux médecins et au concentré technologique présent au sein de la cabine.

La cabine est composée d'un contenant « *car comme on a cet ADN médical on veut recréer le colloque singulier pour que le médecin et le patient puissent être en tête-à-tête en toute confidentialité et que le médecin puisse procéder au questionnaire*, explique Valérie Cossutta. *C'est important car c'est le démarrage même d'une consultation. Il y a un interrogatoire médical avant toute chose.* » Le deuxième élément « *est que dès que le patient entre dans la cabine, il va être identifié en mettant sa carte vitale comme dans le cabinet médical et le médecin va se connecter pour démarrer la consultation.* »

Devant le patient se trouveront tous les instruments médicaux. « *D'un côté, tous les instruments de mesure et des instruments de spécialités*, explique-t-elle. *Il y a un accès à tous les instruments. C'est le médecin qui va générer la mesure et guider le patient. Quand il considère que le patient est dans la bonne position, il déclenche la mesure qui lui parvient directement.* »

Le projet est récent mais « *il y a une forte volonté du Département d'aller vite*, indique-t-elle. *Ils sont très organisés. Nous l'avons vu dans l'appel d'offres que c'est très travaillé, notamment sur les aspects techniques et médicaux. Il y a des équipes très organisées derrière.* »

H4D a cette vision de maillage territoriale « *car on estime que c'est une vraie réponse concrète au désert médical et je trouve que cette approche d'en faire un projet commun, c'est l'idéal*, s'enthousiasme Valérie Cossutta. *Le Département a repensé le territoire santé avec tout le monde et cela permet une vraie coordination des soins. C'est un véritable service pour les concitoyens car il y aura à la fois de la performance, de l'accessibilité et de la fluidité. Cela permet d'adresser toutes les typologies d'environnement et cela montre qu'il y a une approche inclusive des concitoyens sur le plan social. Nous avons cette approche. C'est important le social pour nous car c'est le sens même de notre société. Ce qui est bien aussi, c'est la dimension humaine qui transparaît notamment dans la formation des médecins. Nous avons 10 ans de télésémiologie, de recherches et de protocoles donc nous en avons créé qui sont certifiés et validés sur le plan académique notamment avec le CHU d'Angers pour former les médecins à la pratique à distance. C'est-à-dire que l'on va au-delà de la simple utilisation d'instrument. L'aspect qualitatif médical en télémédecine, ce sont des aspects qui apparaissent moins. 98 % des actes médicaux réalisés en cabinet peuvent l'être aussi dans cette solution. C'est un choix qui est très sérieux et que je salue. Pour nous c'est énormément de travail, de contraintes et des années de recherches donc nous sommes très contents que ce soit apprécié et déployé de cette façon.* »

H4D

La cabine est composée d'un contenant « *car comme on a cet ADN médical et on veut recréer le colloque singulier* », explique Valérie Cossutta, directrice Générale d'H4D.

L'approche des Yvelines correspond « *tout à fait avec notre ADN*, continue la directrice générale. *Leur approche était d'apporter l'accès aux soins pour tous sur le territoire. C'est une vraie démarche d'aménagement santé sur le territoire. Ils ont cette conception de vouloir intégrer la cabine de téléconsultation médicale au sein du système qui existe déjà. Ils ont une démarche que je salue car ils ont pris les devants et ont consulté tous les professionnels de santé et les organisations qui interviennent sur le territoire pour comprendre le besoin, l'analyser et insérer ces dispositifs. L'objectif est bien de faire rencontrer un médecin avec un patient.* »

C'est donc tout naturellement que l'opérateur du département sur le numérique, s'occupe du financement et du déploiement de cette solution dans les Yvelines. « *Chez Seine-et-Yvelines Numérique, on organise le déploiement de la technologie pour le Département*, indique Bertrand Coquard, président de Seine-et-Yvelines Numériques. *Ils souhaitent cibler 25 villes prioritaires rurales dans lesquelles il y a besoin de médecins et donc d'une solution qui soit d'ordre de la télémédecine.* » Il s'agira « *de cabine ou de solution en pharmacie dans laquelle il sera possible de faire la même chose mais d'ordre moins confidentiel*, explique-t-il. *Seine-et-Yvelines Numériques s'est occupée de la partie ingénierie, c'est-à-dire : quelle solution ? Quel type de partenaire ?, les rencontrer et mettre tout le monde en commun et faire des appels d'offres.* » Le Département prend la main sur ce sujet car il y a un « *caractère de ville rural et d'inégalité du territoire et car on constate que l'on a perdu 20 % des médecins en 10 ans dans les Yvelines. 40 % des médecins aujourd'hui ont plus de 60 ans donc il y a une perspective dramatique que l'on vit au quotidien.* »

Seine-et-Yvelines Numériques ayant déjà fibré beaucoup de villes, comme le relatait *La Gazette* dans l'édition du 2 novembre, cela va leur permettre de déployer ce type de solution. « *Nous avons cherché à avoir quelque chose de simple*, confie Bertrand Coquard. *Avec la téléconsultation, nous n'avons pas besoin d'avoir une assistance médicale en tant que tel puisqu'à l'intérieur des télécabines, il y a des outils afin de nettoyer par onde électromagnétique. Il s'agit donc de solution autonome. L'avantage est qu'il fonctionne avec la carte vitale. Cela était important pour nous car d'autres solutions de télépaiement sont plus compliquées. Nous avons un partenariat avec l'assurance maladie donc la personne aura uniquement besoin de sa carte vitale comme si elle allait chez le médecin.* »

Objectif : lutter contre le désert médical qui s'installe progressivement en Île-de-France. ■

Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

VEOLIA

LES MUREAUX

La dernière fusée Ariane 5 s'apprête à partir pour la Guyane

La fabrication de l'étage principal cryotechnique (EPC) de la dernière fusée Ariane 5 est terminée. Dans le but de le placer dans un conteneur en vue de son transport vers la Guyane, une opération dite de désérection a eu lieu le 5 décembre pour basculer l'EPC de la position verticale à horizontale.

CELINE CRESPIN

La fusée Ariane 5 ne sera bientôt plus qu'un souvenir pour le site ArianeGroup des Mureaux. L'entreprise, dans laquelle travaillent environ 2 700 personnes dont 2000 salariés, a terminé la fabrication de l'étage principal cryotechnique (EPC) de la dernière fusée Ariane 5. Le 5 décembre, pour la dernière fois, une opération minutieuse dite de désérection a eu lieu pour le basculer de la position verticale à la position horizontale. Cette action a pour objectif de placer, par la suite, l'EPC qui mesure une trentaine de mètres dans un conteneur sur mesure. Il quittera le site ArianeGroup des Mureaux par la Seine avant la fin de l'année (la date n'a pas été communiquée, Ndlr) pour le Havre (Seine-Maritime) avant de rejoindre Kourou, en Guyane, pour un 117e tir de la fusée Ariane 5. Selon ArianeGroup, son lancement est prévu pour « *avril, mai 2023* » et devrait servir à la mission Juice de l'Agence spatiale européenne (ESA) consistant à envoyer une sonde vers les lunes glacées de Jupiter. Le 5 décembre, Hugues Émont, directeur du site ArianeGroup aux Mureaux, ne cachait pas son émotion à l'idée de dire au revoir au tout dernier EPC d'Ariane 5.

« *Ariane 5, c'est 25 ans d'exploitation*, déclare-t-il. *C'est le 117e tir EPC d'Ariane 5 (deux supplémentaires ont néanmoins également été réalisés dans le cadre de la conception d'étages de qualification servant d'essais, Ndlr) qui va partir* […]. *Sur ces 25 ans, beaucoup de monde a contribué, plus ou moins sur l'établissement, à la réalisation de ces étages [principaux cryotechniques]* […]. *C'est une somme de métiers qui concourt à ces réalisations. C'est fort [en émotion de se dire que c'est le dernier EPC d'Ariane 5]. Le 10 novembre, on a fait un événement avec l'ensemble des salariés du site pour la livraison de ce dernier étage parce que c'est quelque chose qui est important pour l'établissement. Les salariés sont particulièrement fiers de la totalité de ces étages qu'on a [réalisés].* »

La fin de la réalisation des EPC d'Ariane 5 ne marque cependant pas l'arrêt de l'activité d'ArianeGroup aux Mureaux. « *Nous avons lancé un autre programme [avec la réalisation des étages principaux cryotechniques d'Ariane 6]* », explique Hugues Émont en insistant sur le fait qu'Ariane 6 sera davantage modulable qu'Ariane 5 et permettra notamment de transporter « *jusqu'à 12 tonnes de charge utile* » contre « *un peu plus de 10 tonnes* » pour sa prédécesseure.

Selon le directeur du site ArianeGroup des Mureaux, les coûts de production d'Ariane 6 dont le premier vol est attendu, selon l'ESA, pour « *le dernier trimestre 2023* » seront également « *réduits de moitié* » par rapport à ceux d'Ariane 5 pour faire face à la concurrence. Pour cela, des modifications structurelles du site muriautin ont été nécessaires avec la construction d'un nouveau bâtiment dédié à la construction de l'étage principal cryotechnique d'Ariane 6. « *Avec Ariane 6, tout se fait à l'horizontale. Il n'y a plus ces opérations d'érection et de désérection qui prennent du temps et qui sont des opérations sur lesquelles il faut prendre beaucoup de précaution. [Avec Ariane 6], tout cela aujourd'hui se fait à l'horizontale* », détaille Hugues Émont.

ARIANEGROUP_ESKENAZI DOMINIQUE

Le dernier étage principal cryotechnique (EPC) d'Ariane 5 réalisé sur le site d'AriangeGroup aux Mureaux devrait servir à la mission Juice de l'Agence spatiale européenne (ESA) consistant à envoyer une sonde vers les lunes glacées de Jupiter.

La fonction du bâtiment ayant servi à la réalisation des étages principaux cryotechniques des fusées Ariane 5 et surnommé Hall Ariane 5 reste, en partie, à déterminer. Tandis que la partie basse du bâtiment qui servait à la fabrication du réservoir Ariane 5 est vouée à devenir un « *hub logistique qui va permettre de prévoir la montée en cadence d'Ariane 6* », la partie haute du bâtiment ayant permis l'intégration des EPC d'Ariane 5 où se déroulaient notamment les opérations dites d'érection et de désérection n'a pas encore trouvé sa nouvelle vocation.

« *On dit qu'on peut mettre l'Arc de triomphe dans [la partie haute de] ce bâtiment*, déclare Hugues Émont. *Cela vous donne une idée du volume de ce bâtiment* […]. *À ce jour, nous n'avons pas défini le programme qui va nous permettre de l'utiliser* […]. *Nous allons le mettre sous cocon de façon à ce qu'on ne consomme pas plus d'énergie que nécessaire. Quand on dit le mettre sous cocon, [cela signifie] qu'on va baisser la température au minimum, on va limiter les maintenances au strict réglementaire jusqu'à ce qu'on ait un programme qui permette de l'utiliser [ou si ce n'est pas le cas] on le démontera le moment venu de façon à pouvoir faire de la place pour d'autres activités.* » ■

EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

L'utilisation du défibrillateur « *dédiabolisée* » auprès du public

Des formations gratuites à l'utilisation d'un défibrillateur ont été organisées en ville les 14 et 18 novembre. À l'issue de ces événements, le public semblait rassuré.

Comment fonctionne un défibrillateur ? La réponse a été expliquée lors des formations gratuites organisées en ville sur ce sujet. Elles ont eu lieu le 14 novembre à l'espace culturel Paul Gauguin et le 18 novembre au complexe sportif Laura Flessel. Selon le pompier de Paris animant ces événements, l'objectif est de rassurer le public sur son utilisation.

LA GAZETTE EN YVELINES

« ***C'est toujours un plus de savoir utiliser un défibrillateur*** », **confie Michel, un Chantelouvais de 74 ans ayant participé à la formation organisée le 18 novembre au complexe sportif Laura Flessel.**

« *Le but de cette intervention aujourd'hui c'est surtout de dédiaboliser le fait de poser et d'utiliser un défibrillateur quand quelqu'un en a besoin. C'est quelque chose qui n'est pas encore assez connu du grand public. Encore beaucoup trop de personnes ont peur de faire mal ou se disent « je vais peut-être électriser la personne » alors que, pas du tout, c'est un appareil qui ne peut que sauver des vies* […]. *Lorsqu'un choc est délivré, c'est forcément bénéfique pour la victime* », déclare-t-il en ajoutant que les étapes d'utilisation d'un défibrillateur sont dictées par l'appareil.

À l'image de Michel, un Chantelouvais de 74 ans présent le 18 novembre, le public semblait rassuré après la formation. « *C'est toujours un plus de savoir utiliser un défibrillateur* », confie-t-il en espérant garder les conseils du pompier en mémoire. ■

ILE-DE-FRANCE

La hausse du passe Navigo confirmée

Le tarif du passe Navigo mensuel est actuellement de 75,20 euros. À partir du 1er janvier, il sera de 84,10 euros par mois.

Après cinq années de gel des prix des abonnements, la hausse du tarif du passe Navigo est confirmée. Le 7 décembre, le conseil d'administration d'Île-de-France mobilités (IDFM) a effectivement voté une augmentation de son prix. À partir du 1er janvier, le tarif du passe Navigo mensuel passera de 75,20 euros à 84,10 euros par mois. Le passe Navigo semaine, lui, passera, à cette date, de 22,80 à 30 euros. Les tickets de métro seront, eux, vendus à 2,30 euros contre 1,90 euros actuellement.

« *[Cette] augmentation [est] liée à l'inflation, aux coûts de l'énergie et de la préexploitation des lignes en construction (Eole, Grand Paris Express) mais aussi au remboursement de la dette Covid. L'augmentation [est] nécessaire également pour continuer à transformer complètement le réseau de transports en Île-de-France* », explique IDFM dans un communiqué. Pour les bénéficiaires d'un tarif Imagine R, Île-de-France mobilités indique que le « *tarif [sera] inchangé jusqu'à la prochaine rentrée scolaire [pour atteindre ensuite] 365 euros (contre 350 euros actuellement, Ndlr)* ». Toutes les informations sur ces augmentations sont expliquées sur le site d'IDFM, iledefrance-mobilites.fr. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Le passe Navigo mensuel n'est pas le seul concerné par l'augmentation de son tarif à partir du 1er janvier. Cette hausse concernera également le passe Navigo semaine qui passera, à cette date, de 22,80 à 30 euros.

LES MUREAUX

Les Mureaux sont en fête du 17 au 23 décembre

Durant une semaine, de nombreuses animations sont proposées au parc Jean Vauzelle et au parvis de la mairie.

Rendez-vous au parc Jean Vauzelle du 17 au 23 décembre pour découvrir gratuitement, de 14h à 19h, des ateliers de maquillage pour se déguiser en renne, ou en lutin. Des ateliers créatifs seront disponibles sur réservation au chalet d'accueil pour créer vos propres boules de Noël. Les déambulations *Swingin'Christmas* reviendront le 23 décembre, à 15h30, 16h30 et 17h30.

Le Père Noël sera présent aux festivités et se prêtera à des séances photo, de 14h à 19h, place de la Libération, les 17 et 18 décembre et au parc Jean Vauzelle le 23 décembre. Vivez un moment privilégié lors d'un parcours en calèche en centre-ville. Les départs se feront toutes les 15 minutes environ et les billets à un euro s'achèteront au chalet d'accueil situé au parc Jean Vauzelle. Les départs auront lieu devant la mairie, de 14h à 18h. Retrouvez toute la journée, de nombreux artisans, créateurs et commerçants au cours du marché de Noël, les 17 et 18 décembre, de 10h à 19h au parvis de la Mairie. ■

LES MUREAUX

Kendji Girac est venu chanter à l'école Roux Calmette

Une surprise de taille. Dans le cadre d'un concert surprise organisé à l'école élémentaire Roux Calmette, 20 élèves du CE2 au CM2 de cet établissement scolaire ont pu rencontrer le chanteur Kendji Girac. « *Les enfants savaient qu'il y aurait un concert surprise et se sont donc inscrits pour y assister mais ils ne savaient pas que Kendji Girac viendrait* », indique la Ville. Cinq musiques ont été interprétées par le chanteur qui a profité de sa venue pour donner des cadeaux aux élèves présents. Le concert sera diffusé à partir de mi-décembre sur *Amazon Music*. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Les habitants sondés sur la sécurité d'un passage à niveau

Le sondage concerne le signal sonore expérimenté par SNCF Réseau depuis décembre 2021 sur le passage à niveau situé à l'intersection des voies ferrées de la rue de la porte de Pontoise et de la rue des Cailloys.

Le passage à niveau situé à l'intersection des voies ferrées de la rue de la porte de Pontoise et de celle des Cailloys est-il ou non dangereux ? Dans le cadre d'une enquête menée par SNCF Réseau en partenariat avec la municipalité, les Conflanais sont invités à réfléchir à cette question en répondant à un questionnaire anonyme en ligne dont le lien est disponible sur le site internet de la Ville.

Les réponses apportées permettront à SNCF Réseau d'évaluer l'impact en termes de sécurité de l'expérimentation lancée en décembre dernier avec l'ajout d'un signal sonore venant en complément d'une sonnerie préexistante, de feux rouges et de demi-barrières. « *Cette deuxième phase d'enquête (la première avait été réalisée au printemps, Ndlr) est la dernière avant la fin de l'expérimentation* », déclare le descriptif de l'objectif du questionnaire. ■

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste
Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

MANTES-LA-VILLE

Les Alliers de Chavannes : la restructuration de l'école se précise

Le projet de restructuration et d'extension de l'école maternelle des Alliers de Chavannes a été présenté aux élus lors du conseil municipal du 22 novembre. Un restaurant scolaire sera notamment créé.

CELINE CRESPIN

L'école maternelle des Alliers de Chavannes va se refaire une beauté. Bien que des travaux de rénovation se soient terminés en 2015, *La Gazette* indiquait dans son édition du 31 mars 2021 que le Département s'était notamment engagé, via le contrat départemental Yvelines +, à soutenir financièrement la réhabilitation de cet établissement scolaire jugé « *dégradé* ». Le 22 novembre dernier, lors de la séance du conseil municipal, le projet de restructuration et d'extension de l'école maternelle a été présenté aux élus. Parmi les changements attendus, un accueil périscolaire mais aussi un restaurant scolaire seront créés.

« *Au niveau de la cantine, les enfants sont obligés d'effectuer 200 mètres pour aller manger. Ce projet est important. C'est un besoin réel pour les enfants et leur sécurité. Ils vont pouvoir manger dans de bonnes conditions* […] *et en sécurité* », affirme Sadik Serrakh, maire-adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires ainsi que de la restauration dans les écoles.

« Un besoin réel »

L'accueil périscolaire et la cantine de l'école seront positionnés au niveau des classes qui sont actuellement dans des préfabriqués et qui seront déplacés le temps des travaux. Les infrastructures provisoires accueillant certaines classes de l'école maternelle sont d'ailleurs vouées, à terme, à disparaître. « *Aujourd'hui, vous savez que toute l'école est composée de cinq classes on va dire en dur et de trois classes qui sont dans des préfabriqués. L'objectif c'est de faire dix classes en dur* », explique l'édile SE, Sami Damergy, en aparté du conseil municipal. De ce fait, deux classes supplémentaires verront donc le jour.

« *Je me félicite avec vous de ce projet* […]. *Il apportera sans doute du mieux à la fois aux enseignants et aux enfants. Toutefois, même si cette restructuration en fait une nouvelle école d'une certaine manière, on ne fait pas [à proprement parlé] une nouvelle école même si beaucoup d'argent a été injecté. En réalité, il ne faut pas oublier que la surpopulation dans cette école et d'autres reste toujours pendante* », déclare le conseiller municipal d'opposition RN et ancien maire, Cyril Nauth, qui craint que l'ajout de deux classes supplémentaires ne règle pas la question de la surpopulation dans l'école. Selon Sami Damergy, environ « *250 enfants* » sont scolarisés à l'école maternelle des Alliers de Chavannes.

La livraison des travaux de restructuration et d'extension de cet établissement scolaire est attendue avant la fin du mandat. « *J'estime que pour des travaux comme cela* […] *il faut une quinzaine de mois pour les faire mais une quinzaine de mois une fois que l'ordre de service est lancé* […]. *Il faut donc ajouter approximativement six mois. Cela fait environ 24 mois au total* », estime l'édile actuel. Le montant du projet s'élève, lui, à « *9 600 000 euros* » et est subventionné à hauteur de « *plus de 5,6 millions d'euros* » par le Département. ■

Le projet de restructuration et d'extension de l'école maternelle des Alliers de Chavannes prévoit également la création de deux classes supplémentaires et la disparition des préfabriqués accueillant actuellement certaines classes.

EN BREF

BUCHELAY

La police municipale a désormais son propre local

Le nouveau poste de la police municipale a été inauguré le 19 novembre.

Les policiers municipaux et les agents de sécurité de la voie publique (ASVP) quittent leurs bureaux en mairie. Un nouveau local, plus spacieux, les accueille désormais au 5, rue Gabriel Péri. Il a été inauguré le 19 novembre dernier par la Ville en présence notamment du président du Département, Pierre Bédier (LR), de la sénatrice yvelinoise, Sophie Primas (LR), du conseiller régional et maire SE de Mantes-la-Ville, Sami Damergy, et du député de la huitième circonscription des Yvelines, Benjamin Lucas (Nupes). Ce jour-là, les élus présents ont également inauguré la Maison France services qui a ouvert ses portes en mairie en avril dernier. Comme l'indique la page Facebook de la Ville, « *plus de 830 demandes ont déjà été traitées par Frances services Buchelay* ». L'installation en mairie de la Maison France services est néanmoins provisoire puisqu'elle sera transférée « *à l'horizon 2024 dans le quartier des Meuniers-Gare* ». ■

INDISCRETS

Après trois mois d'une campagne qui a vu s'affronter trois candidats Éric Ciotti, Bruno Retailleau et Aurélien Pradié pour la présidence des Républicains, c'est le député des Alpes-Maritimes qui est arrivé en tête des suffrages, dimanche 11 décembre 2022, avec 53 %. Sur son compte Facebook, le président du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier (LR), a félicité l'ensemble des candidats. « *Félicitations à Eric Ciotti pour son élection ainsi qu'à Bruno Retailleau pour sa très belle campagne et bravo à tous les deux sans oublier Aurélien Pradié pour avoir engagé l'indispensable revue de projets qui seule nous permettra de retrouver la confiance des Français ainsi que l'enthousiasme de nos militants.* » ■

Comment ne pas parler de la coupe du monde de football et de l'exploit de l'équipe nationale du Maroc qui écrit toujours un peu plus l'histoire du football africain. Dans un tweet, le député de la 12e circonscription des Yvelines, Karl Olive (Renaissance), s'enthousiasme : « *Cette équipe des Lions de l'Atlas est tout simplement incroyable.* » Mercredi soir, elle affrontera l'équipe de France, une nouvelle fois qualifiée pour le dernier carré d'une coupe du monde et qui, elle aussi écrit chaque jour un peu plus l'histoire des Bleus. Sans oublier, l'extraordinaire parcours d'Olivier Giroud, meilleur buteur de l'équipe de France avec déjà 53 réalisations. Bravo et que le meilleur gagne. ■

Alors que le Passe Navigo augmente, Valérie Pécresse, la présidente de la Région Île-de-France et présidente d'Île-de-France Mobilités (IDFM), s'explique sur sa page Facebook : « *Le Navigo augmente : pourquoi ? Les transports publics doivent faire face cette année à une explosion des prix de l'énergie et à l'inflation. IDFM doit également assumer, dès 2023, des coûts importants de pré-exploitation des nouvelles lignes (EOLE, Grand Paris Express…) pour lesquelles l'État s'était engagé à accorder des ressources pérennes, sans que cet engagement soit tenu à ce stade.* […] *C'est pour cela qu'après cinq années de gel des prix des abonnements et des tarifs, une augmentation des tarifs des transports publics était inévitable en 2023. Mon objectif était de réduire au maximum cette hausse des tarifs pour les voyageurs. Je me suis battue pour cela depuis des mois. Pour vous, abonnés au Navigo, j'ai réussi à contenir cette hausse à 84,10 euros au lieu de 100 euros. J'aurais aimé limiter cette hausse encore davantage, en mettant à contribution les entreprises, au même titre que les collectivités locales et les voyageurs. Malheureusement, le gouvernement s'y est opposé. Même si nous sommes contraints d'augmenter le prix de l'abonnement mensuel à 84,10 euros, nous avons fait le choix de maintenir le prix du ticket origine-destination à 5 euros maximum, le passe Junior reste à 24 euros pour les enfants de moins de 11 ans, et nous avons également limité la hausse d'Imagine R à 365 euros qui sera elle applicable à partir du 1er septembre 2023. Je mesure l'effort que je demande aujourd'hui aux Franciliens dans une période si difficile, marquée sur certaines lignes par une dégradation du service liée à des difficultés de recrutement des conducteurs et à des difficultés sociales. C'est pour cela que j'ai demandé aux opérateurs de transport, RATP et SNCF, de rétablir au plus vite l'offre des transports à 100 % et d'être plus que jamais attentifs à la qualité de service et à l'information voyageur. J'ai également appelé tous les employeurs publics et privés qui le peuvent à rembourser les abonnements Navigo de leurs salariés à 75 %, au lieu de 50 % aujourd'hui, comme la loi l'y autorise désormais, afin de réduire votre reste à charge.* […] » ■

CRÉATEUR D'ESPACE
POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

INDIGO GROUP

www.group-indigo.com

INDIGO GROUP, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 160 044 282€ - Tour Voltaire, 1 place des Degrés – 92 800 PUTEAUX/LA DEFENSE, RCS Nanterre 800 348 146. Réalisation : Agence Bergamote.

VALLEE DE SEINE

Le prix qui récompense les femmes qui agissent dans l'ombre

Le *Prix des Plurielles* valorise les femmes inspirantes des Mureaux, de Saint-Germain-en-Laye et de Mantes-la-Ville.

ELODIE PICARD

Un prix populaire conçu par l'Académie des Pluriels, insufflé par Marielle Savina, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, et porté par différents partenaires dans les Yvelines. Le *Prix des Plurielle*s a pour but de valoriser et de récompenser des femmes inspirantes qui, à leur échelle, contribuent à améliorer le quotidien des habitants de leur immeuble, quartier ou ville.

L'activité de l'Académie des Pluriels a commencé en 2020. « *À l'origine, notre cœur de métier c'est de redonner le pouvoir d'agir notamment au public jeune*, explique Mialy Ramanamandimby, fondatrice et directrice de l'Académie des Pluriels. *Nous nous sommes installées aux Mureaux dans l'optique de répondre aux besoins des jeunes.* » L'Académie a développé un parcours dédié aux femmes « *car sur les projets d'entrepreneuriat, les femmes osaient moins. Lorsqu'on leur donne les moyens de faire les choses alors qu'elles-mêmes sont en pleine construction, elles s'attachent à réaliser des actions qui sont avant tout centrées sur le bien-être des autres* ». Une empathie naturelle d'agir pour les autres qui a touché les institutions qui soutiennent le projet, notamment Marielle Savina. « *Elle est venue à la rencontre de ces femmes et a eu envie de les mettre en lumière et de montrer la beauté de cet engagement,* continue la fondatrice. *Nous avons donc mis en place cette idée d'élection qui permet aux habitants de s'exprimer.* »

Cette année se déroulera la première édition du *Prix des Plurielles*. Une ambition partagée par trois villes des Yvelines : Les Mureaux, Mantes-la-Ville et Saint-Germain-en-Laye. Il s'agit de fédérer les habitants et de cultiver la flamme citoyenne par une méthode d'élection sans candidate. En effet, le Prix n'a pas de jury spécifique. Les habitants des trois villes, à partir de quatre ans et de toute nationalité, ont la possibilité de nommer des femmes qu'ils trouvent inspirantes, lors d'un vote, ouvert jusqu'au 17 décembre. « *L'idée est de révéler les femmes engagées, inspirantes de nos quartiers et de mettre en lumière ces héroïnes discrètes du quotidien* », confie Mialy Ramanamandimby.

Le *Prix des Plurielles* propose un portrait de chaque femme qui sera réalisé par une des quatre marraines de l'événement : Tania de Montaigne, Françoise Lemarchand, Marielle Savina et Rina Dupriet. Douze finalistes (quatre par territoire) seront invitées lors d'un séjour de trois jours « *où le havre de paix et développement personnel seront au rendez-vous* ». Enfin, quatre lauréates recevront chacune un prix de 800 euros et un mentorat afin de les accompagner dans leur projet professionnel ou personnel, lors de la cérémonie qui se déroulera autour du 8 mars 2023, journée internationale des droits des femmes.

« *Certaines vont recevoir plusieurs bulletins. C'est comme cela que l'on va définir qui sont les finalistes,* indique la directrice. *C'est un jeu de désignation, de mise en commun de critère et de prise de décision par consentement collectif* ».

La période d'élection a été ouverte le 25 novembre, au marché de Belleville aux Mureaux. Déjà 200 bulletins ont été collectés. Ensuite, cela se déroulera à Saint-Germain-en-Laye, au marché de Noël, les 10 et 16 décembre, et à Mantes-la-Ville, lors de l'événement *Merry Christ'Mantes*, les 17 et 18 décembre. Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur academiedespluriels.org/le-prix-des-plurielles/. ■

ACADÉMIE DES PLURIELLES

L'activité de l'Académie des Pluriels a commencé en 2020 et « *à l'origine, notre cœur de métier c'est de redonner le pouvoir d'agir notamment au public jeune* », explique Mialy Ramanamandimby, fondatrice et directrice de l'Académie des Plurielles.

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Une nouvelle structure pour la jeunesse carriéroise

Des locaux réhabilités pour de nouvelles ambitions pédagogiques, récompensées par le label d'État « *Cité de la Jeunesse* ».

Samedi 3 décembre, Carrières-sous-Poissy a organisé les portes ouvertes de son nouvel Accueil de Loisirs Jeunes. Une structure rénovée, située au cœur du quartier Saint-Louis.

En juin dernier, un état des lieux a été effectué et les locaux sont apparus « *trop vétustes et ne répondant plus aux attentes de ses utilisateurs ni des animateurs* » selon un communiqué de presse datant du 2 décembre. « *Il fut donc décidé de fermer la structure pour qu'elle soit entièrement réhabilitée. Il s'agissait de conformer les espaces à notre projet éducatif pour la jeunesse et de garantir à chaque jeune un lieu ambitieux où il puisse trouver des activités épanouissantes et des projets passionnants* », y explique Eddie Aït, maire SE. La réfection totale de la structure s'est déroulée durant l'été. La municipalité a fait de la jeunesse un « *des axes prioritaires de sa politique* », ce qui a été récompensé par l'obtention du label « *Cité de la Jeunesse* ». ■

EN BREF

ORGEVAL

La sobriété énergétique à travers de la pédagogie et des actions simples

Comme de nombreuses villes, Orgeval s'engage contre la flambée des prix de l'énergie.

Orgeval s'engage, comme de nombreuses villes, dans la démarche pour la sobriété énergétique. Pour la Ville, son engagement passe par la pédagogie et des actions simples. L'éclairage public baissera en moyenne de deux heures et, à partir de 2023, le parc d'éclairage public sera remplacé par des ampoules LED. « *Nous, avons décidé d'abaisser la température des bâtiments publics à 19 degrés, soit deux degrés de moins*, indique la Ville. *Ceci concerne les bureaux, les classes ou encore les vestiaires. Pour les entrées ou les couloirs, la température sera de 18 degrés et 15 degrés pour les salles d'activité sportive.* »

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« *Nous avons décidé d'abaisser la température des bâtiments publics à 19 degrés, soit deux degrés de moins*, indique la Ville. *Ceci concerne les bureaux, les classes ou encore les vestiaires.* »

La Ville poursuit sa politique de rénovation énergétique avec la réfection des communs de la Brunetterie prévue en 2023 ou encore l'installation de détecteurs de présence et de minuteries pour éviter le gaspillage.

André Dupon, adjoint aux finances, explique, dans l'édition de novembre 2022 d'*Orgeval le mag*, que « *ces démarches, absolument nécessaires, sont destinées à alléger une facture énergétique qui va exploser en 2023 du fait des tarifs annoncés sur l'électricité et le gaz (qui sont, à la différence, des ménages, non plafonnés pour le moment pour les collectivités)* ». ■

POISSY

La Maison des 3 Arches a reçu un don des Roses de Villennes

Le 17 novembre dernier, l'association Les Roses de Villennes a fait un don de 5 000 euros à la Maison des 3 Arches de Poissy.

L'association Les Roses de Villennes est constitué de trois femmes : Cécile Malmonte (Villennoise), Isabel Vieira (Villennoise), et Sylvie Nothias, (Médanaise). Elles ont décidé de créer l'association pour participer au *Rose Trip Maroc* en 2021. « *Nous avons décidé de nous appeler Les Roses de Villennes car nous étions composées majoritairement de Villennoises*, informe Cécile Malmonte. *Le Rose Trip est un trek qui se déroule dans le cadre d'Octobre rose pour aider à parler du cancer du sein et de l'importance du dépistage précoce du cancer. C'est un trek féminin et solidaire.* » Ce trek d'aventure et d'orientation « *100 % féminin et à vivre à trois* » se déroule durant « *cinq jours dans le désert*, continue-t-elle. *C'est un moment symbolique car nous sommes habillées en rose, on escalade. Il y a un message fort derrière et nous sommes là pour sensibiliser. Nous n'avons pas utilisé en totalité la somme donc nous avons choisi de donner à une association en lien avec le cancer et à une maison de proximité. Nous avons donc choisi la Maison des 3 Arches puisque cela avait du sens.* » Un chèque de 5 000 euros a été remis à la Maison des 3 Arches.

Ce sont d'autres Villennoises qui participent à l'édition de cette année. « *Nous n'étions pas sûres de participer à l'édition 2022 et nous avons pris du temps pour identifier l'association à qui on voulait donner. C'est pour cela que ça s'est fait maintenant* », indique Cécile Malmonte. ■

VILLE DE POISSY

Un chèque de 5 000 euros a été remis à la Maison des 3 Arches.

LANCEMENT COMMERCIAL

MAGNA VILLA À MAGNANVILLE - 17 LOGEMENTS

LES VAUCOULEURS À MANTES-LA-VILLE – 16 LOGEMENTS

LIVRAISON 4EME TRIMESTRE 2024

Afin de découvrir nos deux programmes au cœur des Yvelines,
merci de contacter note conseiller immobilier
Laurent BERNARD** au **06 17 31 18 74

HABITAT & COMMERCE

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ ELODIE PICARD

MEULAN-EN-YVELINES
Impliqué dans un vol par effraction alors qu'il devait quitter la France

Accessoires de motos, paires de chaussures, vêtements ou encore objets multimédias ont été retrouvés dans un appartement.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le montant du préjudice était estimé à 57 000 euros.

Mardi 29 novembre, policiers du groupe d'appui judiciaire, assistés de la brigade de jour et de la police municipale, se sont rendus dans un appartement situé sur la commune de Meulan-en-Yvelines, dans le cadre de l'application de trois mandats d'amener à l'encontre de trois individus.

Sur place, ils ont été accueillis par la locataire qui a indiqué l'absence des trois individus. Avec son accord, ils ont pu visiter le domicile. Les policiers ont constaté la présence de huit personnes endormies. De nombreux accessoires de motos neufs étiquetés, des paires de chaussures et vêtements supportant des antivols, des objets multimédias et des plaques d'immatriculation étrangères ont été découverts au sein de l'appartement.

Interrogé sur l'origine de ces effets, un des individus, qui dormait là, a indiqué que le tout lui appartenait sans pour autant en donner l'origine.Un véhicule rempli de vêtements et d'accessoires de motos a également été retrouvé à proximité du domicile. Le principal individu a été interpellé et placé en garde à vue.

L'inventaire de la voiture n'a laissé aucun doute quant à sa provenance criminelle. Les enquêteurs de l'unité des atteintes aux biens en charge de l'enquête, ont procédé à des recherches et sont parvenus à établir que leur trouvaille provenait d'un vol par effraction commis à Évreux entre le 26 et le 29 novembre, dans un magasin spécialisé de motos. Le montant du préjudice était estimé à 57 000 euros.

Quant au véhicule faussement immatriculé, il était signalé volé en Espagne. La poursuite des investigations a mis en évidence l'origine des objets multimédias, dont un ordinateur portable volé le 14 octobre à Rennes et un téléphone portable dérobé en 2020 dans le Val-de-Marne. L'enquête a démontré, grâce au bornage téléphonique, la présence du gardé à vue à Evreux du 26 au 28 novembre.

Entendu, l'homme de 43 ans a expliqué avoir acheté une partie des objets sur le marché de Barbès et s'être rendu sur la commune de Meulan-en-Yvelines en véhicule avec un ami et avoir été missionné par celui-ci de le surveiller contre de l'argent. Il a reconnu avoir entreposé les objets dans l'appartement, toujours à la demande de son ami. Malgré les éléments à charge, l'homme a nié les faits de vol. La préfecture lui avait notifié une obligation de quitter la France. Déféré devant le tribunal judiciaire de Versailles, il a été incarcéré dans l'attente de son jugement qui a été reporté au 22 décembre. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY
Deux effectifs victimes de tirs de mortiers d'artifice

Le 30 novembre dernier, deux effectifs de polices différents, à deux horaires différents, ont fait l'objet de tirs de mortiers d'artifice.

Mercredi 30 novembre, à 20 h 40, un effectif de police est intervenu rue des écoles à Carrières-sous-Poissy pour un incendie de poubelle.

Lors de l'intervention, l'effectif a fait l'objet de quatre tirs de mortiers, provenant d'un groupe dont le nombre était ignoré par la police. La police n'a pas eu besoin de faire usage de l'armement collectif car ils n'ont pas été impactés. Aucune interpellation n'a eu lieu mais une poubelle a été détruite.

Durant la même soirée, à 22 h 50, un autre effectif a également fait l'objet de tirs de mortiers en quittant un contrôle, cette fois, rue Daniel Blervacque. Le groupe de cinq ou six individus n'a pas réussi à les impacter non plus. Là aussi, il n'y a pas eu d'interpellation ni d'usage d'armement collectif. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Durant la même soirée, à 22 h 50, un autre effectif a également fait l'objet de tirs de mortiers en quittant un contrôle.

CHANTELOUP-LES-VIGNES
Des policiers victimes de jets de projectiles deux jours de suite

Deux effectifs de police ont fait l'objet de jets de projectiles à Chanteloup-les-Vignes.

Le 29 novembre, une patrouille de police a fait l'objet d'un jet de pierres par un groupe de 30 individus, à 19 h 20, rue des Pierreuses à Chanteloup-les-Vignes. Le pare-brise de la voiture de police a été cassé et un des policiers a reçu un projectile à l'épaule droite. L'armement collectif a été utilisé pour disperser le groupe jugé hostile par la police. En se rendant sur place, en renfort des effectifs déjà présents, un autre policier a été victime d'un accident de la circulation avec un tiers qui tentait de prendre la fuite. L'homme de 31 ans a été interpellé. Le conducteur de l'équipage de police a présenté une légère douleur au thorax et le passager arrière gauche, quant à lui, a présenté une douleur aux cervicales. L'état de santé des trois effectifs blessés n'a pas nécessité de transport en milieu hospitalier. Le véhicule de police a été remorqué au service par un dépanneur.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le conducteur de l'équipage de police a présenté une légère douleur au thorax et le passager arrière gauche, quant à lui, a présenté une douleur aux cervicales.

Le lendemain, un autre équipage en patrouille a fait l'objet de quatre tirs de mortiers, à 18 h, avenue Charles de Gaulle, à Chanteloup-les-Vignes. Les tirs provenaient d'un groupe de trois individus. Cette fois-ci, il n'y a pas eu de blessé ni de dégât. La police n'a pas eu besoin de faire l'usage d'armement collectif. Aucune interpellation n'a eu lieu mais lors de la sécurisation, un mortier utilisé a été appréhendé. ■

LES MUREAUX
Victime d'attouchements dans un bus

Une passagère d'un bus a été victime d'attouchements lundi 28 novembre aux Mureaux.

Lundi 28 novembre, une femme de 19 ans a subi une agression sexuelle dans un bus au niveau de la gare des Mureaux. Alors que cette dernière était passagère dans un bus, un homme, âgé quant à lui de 26 ans, lui a touché les fesses par-dessus son pantalon. Une patrouille de police s'est alors déplacée à la gare, à 19 h 10, afin d'intercepter le bus sur la commune de Meulan. L'intervention a permis d'interpeller l'agresseur. La victime a souhaité poursuivre, malgré tout, son chemin et a déposé plainte dès le lendemain. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Alors que cette dernière était passagère dans un bus, un homme lui a touché les fesses par-dessus son pantalon.

OUI AUX PROMOS. NON AUX PROSPECTUS.

En septembre 2023, pour lutter contre le gaspillage, les centres E.Leclerc arrêtent la distribution des prospectus en boîte aux lettres. Soit l'équivalent de 50 000 tonnes* de papier par an.

Prospectus ou pas, s'il y a bien une chose qu'on n'arrêtera jamais, c'est de défendre votre pouvoir d'achat. Et vous pourrez toujours retrouver toutes les promos en magasin et sur l'application "Mon E.Leclerc".

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

*Sur la base du nombre de prospectus distribués en 2022. Source E.Leclerc. Plus d'informations sur www.sansprospectus.leclerc

SPORT

FOOTBALL

Coupe du monde : une qualification historique en quart puis en demi-finale pour le Maroc

Le 6 décembre, la communauté marocaine s'est réunie au parc des expositions à Mantes-la-Jolie pour assister à la retransmission, sur écran géant, du match entre le Maroc et l'Espagne organisé dans le cadre des huitièmes de finale de la coupe du monde 2022 au Qatar. Le Maroc s'est imposé.

Du suspens, des applaudissements et beaucoup d'émotion. Le 6 décembre, l'ambiance était au rendez-vous au parc des expositions à Mantes-la-Jolie. Cet après-midi-là, l'association des Marocains du Mantois avait organisé dans ce lieu la retransmission sur écran géant du match opposant l'Espagne et le Maroc dans le cadre des huitièmes de finale de la coupe du monde 2022 de football au Qatar. Environ 420 personnes s'étaient réunies et ont assisté à la victoire du Maroc.

« On va avoir les chocottes »

Le nombre important de personnes rassemblées pour l'événement n'étonne pas Ayath, une supportrice marocaine vivant à Orléans et venue assister à la retransmission en compagnie de sa sœur vivant à Rosny-sur-Seine. « *Il n'y a pas la même ambiance par rapport à Orléans. Ici, il y a plus de Marocains pour supporter l'équipe* », déclare-t-elle en insistant sur le fait qu'elle s'attend à un match particulièrement serré entre les deux nations. « *Cela va être un match difficile, il va y avoir de la pression*, prédisait-elle à quelques minutes du coup d'envoi. *On va avoir les chocottes* […] *et beaucoup de stress.* » Cette prédiction s'est avérée vraie. À l'issue du temps réglementaire, le Maroc et l'Espagne se sont quittés dos à dos sur le score de zéro but partout. Malgré une possession de balle en faveur des Espagnols, les Marocains ont réalisé de belles contre-attaques rapides sans pour autant voir le ballon terminer sa course au fond des filets.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le temps réglementaire et les prolongations n'ayant pas permis de départager le Maroc et l'Espagne, les supporters ont dû attendre la séance des tirs aux buts pour assister à la victoire des Marocains.

Les prolongations n'ayant pas permis de départager les deux équipes, la séance de tirs aux buts a été nécessaire. Dans le parc des expositions à Mantes-la-Jolie, la tension était alors à son maximum. Pour être certain de ne rien manquer, de nombreux supporters marocains se sont rapprochés de l'écran en espérant une belle performance de Yassine Bounou, le gardien des Lions de l'Atlas. Ils n'ont pas été déçus puisque le Maroc s'est imposé 3 tirs aux buts à 0.

À cet instant-là, le stress rencontré durant le match par les supporters laisse place à l'euphorie. Des musiciens jouent de la musique et de nombreuses personnes, drapeaux du Maroc en main, sautent de joie pour célébrer ensemble la victoire. Les rues de Mantes-la-Jolie ont également connu des scènes de liesse pour fêter la qualification historique de l'équipe marocaine en quart de finale de la coupe du monde de football. Un concert de klaxons, des cris et des fumigènes allumés ont notamment rythmé la soirée des Mantais.

Le 10 décembre, pour les quarts de finale de la compétition, le Maroc s'est imposé un but à zéro face au Portugal. Alors que la communauté sénégalaise s'était contentée de la salle de la Poste pour la retransmission du match entre le Sénégal et l'Angleterre pour les huitièmes de finale, la rencontre entre le Maroc et le Portugal était, elle, à nouveau diffusée au parc des expositions. La question de savoir si cet espace aurait pu permettre la diffusion des matchs des autres équipes peut donc se poser et *La Gazette* s'intéressera début janvier au coût que la diffusion de ces événements représente. Quoi qu'il en soit, pour les demi-finales, la Maroc sera opposé le 14 décembre à la France. Le match aura lieu à 20 h. ■

BASKET-BALL

Nationale 2 : les Pisciacais s'imposent aisément à Laval

Le 10 décembre pour le dernier match de l'année 2022, le club de basket-ball de Poissy s'est déplacé à Laval dans le cadre de la douzième journée en Nationale 2. Les Pisciacais se sont imposés 58 à 83.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

***« On va passer de bonnes fêtes puis revenir encore plus forts en janvier »*, confie le club pisciacais sur sa page Facebook.**

Une belle victoire pour le dernier match de l'année. Pour la douzième journée du championnat 2022-2023 en Nationale 2, les Pisciacais ont joué le 10 décembre sur le parquet du club de Laval (Mayenne). Les joueurs de vallée de Seine ont remporté le match sur le score de 58 à 83.

« *L'équipe a remporté une victoire pleine d'autorité à Laval* […]. *On va passer de bonnes fêtes puis revenir encore plus forts en janvier* », confie le club pisciacais.

« Une victoire pleine d'autorité »

L'équipe de basket-ball de Poissy est actuellement à la deuxième place du classement à égalité de points avec le club du Pays de Fougères (Ille-et-Vilaine). Les deux équipes ont toutes deux 22 points. Le prochain match des Pisciacais aura lieu à domicile le 7 janvier prochain, à 20 h.

Ils accueilleront ce soir-là le club sportif Gravenchonnais (Seine-Maritime) qui est à la quatorzième et dernière place du classement. ■

FOOTBALL

National 2 : l'AS Poissy tombe à Évreux

Le 10 décembre, pour la treizième journée du championnat en National 2, les Pisciacais se sont inclinés 3 buts à 1 face à Évreux FC 27.

La journée du 10 décembre n'a pas porté chance à l'AS Poissy. Ce jour-là, les Pisciacais étaient en déplacement sur le terrain d'Évreux FC 27 (Eure) pour disputer la treizième journée du championnat en National 2. Les Pisciacais ont été défaits 3 buts à 1. Le club d'Évreux a ouvert le score à la 21e minute grâce à un but de l'attaquant Frédéric Mendy. L'attaquant Amadou Konaté a permis à l'AS Poissy d'égaliser à la 57e minute mais, deux minutes plus tard, un but contre son camp du défenseur Ernest Seka a redonné l'avantage à l'équipe normande. Celle-ci a marqué à nouveau à la 86e minute grâce à son attaquant Ikauar Mendes. L'AS Poissy est à la troisième place du classement avec 25 points. Le 17 décembre, à 18 h, le club pisciacais accueillera celui du C'Chartres (Eure-et-Loir) qui est quatorzième avec 10 points. ■

FOOTBALL

National 3 : une lourde défaite pour les Muriautins

Quatre buts à zéro. C'est sur ce score que s'est terminée le 10 décembre la onzième journée du championnat en National 3 entre l'OFC Les Mureaux et le JA Drancy (Seine-Saint-Denis). En déplacement ce jour-là, les Muriautins ne sont effectivement pas parvenus à trouver la faille du club séquanodionysien. Les buts ont respectivement été inscrits par Lyes Aka à la 33e minute, Sayon Keita à la 40e minute et Bafode Daramy aux 61e et 75e minutes. Les Muriautins sont huitièmes du classement avec 15 points. Le 17 décembre, à 18 h, l'OFC Les Mureaux jouera sur le terrain de Linas-Montlhery (Essonne) qui est douzième avec 10 points. ■

NOUVEAU !

J'IRAI OÙ TU IRAAAAS !

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2023

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS VONT DANS LE BAC JAUNE.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI **SUR GPSEO.FR**

© Conception 2022 : Caribara Communication - SIRET : 200 059 889 00010

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

GRAND PARIS SEINE &OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

01 30 33 90 00
INFOS DÉCHETS GPS&O
Lundi > Vendredi
9h > 12h et 14h > 17h

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

MANTES-LA-VILLE
Du hip-hop attendu à l'espace culturel Jacques Brel

La septième édition du *Merry Christ'Mantes* aura lieu les 17 et 18 décembre, à 15 h, à l'espace culturel Jacques Brel. Des rencontres autour du hip-hop mais aussi des battles de danse sont prévus.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Un battle de danse à deux contre deux, tout style confondu, ainsi qu'un battle à un contre un dans la catégorie Afro auront lieu le 17 décembre. La journée du 18 décembre sera, elle, consacrée à un concours chorégraphique.

Un week-end consacré à l'univers hip-hop. La Ville mantevilloise et les associations de danse Start 2 Step et Authentik 78 organisent la septième édition de l'événement *Merry Christ'Mantes*. L'événement aura lieu les 17 et 18 décembre, à 15 h, à l'espace culturel Jacques Brel. Au total, selon François Marna, professeur de danse à l'association Start 2 Step, ce ne sont pas moins de « *400 danseurs environ* » qui seront présents durant le week-end dont des danseurs internationaux.

Le 17 décembre, les participants s'opposeront entre eux dans un battle à deux contre deux, tout style confondu. Ce même-jour, un battle à un contre un aura également lieu dans la catégorie Afro. Ce style met à l'honneur la danse afro-caribéenne et ses influences. Selon *78Actu*, les danseurs seront départagés par un jury comprenant notamment Laurent Bourgeois, l'un des Twins avec Larry Bourgeois. Ils ont notamment été partenaires de Beyoncé lors de sa dernière tournée internationale.

La journée du 18 décembre sera, elle, consacrée à un concours chorégraphique. Selon le communiqué de l'événement, cette compétition réunira « *la crème des crews hip-hop de la région parisienne et de province* ».

Pour participer à l'événement, les places s'achètent uniquement en ligne via le site internet billetweb.fr/merrychristmantes. Le plein tarif est fixé à huit euros mais un tarif réduit à quatre euros est proposé pour les enfants de moins de trois ans. Le 12 décembre, François Marna indiquait que seulement quelques places étaient encore disponibles pour l'événement du 18 décembre. Pour celui proposé le 17 décembre, les places sont, en revanche, plus nombreuses selon le professeur de danse de l'association Start 2 Step qui précise que le 17 décembre sera également l'occasion pour les membres des associations de montrer au public le fruit de leur travail appris durant l'année. ■

LES MUREAUX
Une journée dédiée à la culture arabe

Le 17 décembre, de 10 h à 18 h, plusieurs animations consacrées à la découverte de la culture arabe sont organisées au Pôle Molière.

La journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre, n'a pas été oubliée aux Mureaux. Elle sera même en avance. Dans le cadre de cette fête, la Ville organise le 17 décembre une journée consacrée à la découverte de la culture arabe. Des animations sur cette thématique seront proposées ce jour-là, de 10 h à 18 h, au Pôle Molière. « *Exposition et ateliers [de] calligraphie, ateliers de poésie, théâtre d'improvisation, conférence et débat, projection d'un film documentaire autour des instruments de musique, animations musicales et dégustations de saveurs orientales font partie des événements attendus au Pôle Molière* », résume la Ville sur son site internet, lesmureaux.fr. L'événement est gratuit mais nécessite une inscription au préalable. Les réservations se font par téléphone au 01 30 91 29 69 ou au 01 30 91 29 70. ■

TRIEL-SUR-SEINE
Le sosie de Johnny Hallyday attendu en ville

Le Cabaret de Triel, prévu le 17 décembre à 20 h 30 au Cosec, accueillera Johnny Vegas pour un concert.

L'Envie, *Allumer le feu* ou encore *Que je t'aime*. Ces titres seront probablement quelques-uns de ceux interprétés par Johnny Vegas, le sosie de Johnny Hallyday. Il sera présent à Triel-sur-Seine le 17 décembre prochain, à 20 h 30, au Cosec, pour un concert prévu dans le cadre du Cabaret de Triel organisé par la Ville. Johnny Vegas ne sera cependant pas le seul artiste attendu durant cette soirée. Il se partagera la scène avec le magicien Greg Le Men mais aussi la compagnie de cabaret Les Blondybell's. À noter que des restaurateurs triellois seront présents pour permettre au public de dîner. Le tarif de l'événement est fixé à 5 euros, hors restauration. Les places étant limitées, les réservations sont conseillées. Elles se font par courriel à l'adresse affaires.generales@triel.fr. ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À MANTES-LA-VILLE !

Votre appartement neuf de 3 ou 4 pièces

ESPACE DE VENTE : 15 AVENUE DE LA GARE 78680 ÉPÔNE

Dans un quartier résidentiel, à proximité des commerces et à 9 minutes** de la gare de Mantes-la-Jolie

TVA 5,5%*

nexity.fr

01 85 55 11 11

Service et appel gratuits

Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Sous réserve d'erreurs typographiques. DOMAINES FEREAL 2, rue Olympe de Gouges - 92665 ASNIÈRES CEDEX. SNC au capital de 15 000 €. Architecte / Perspectiviste : ADG Architecture. Janvier 2022. *Voir conditions auprès de votre conseiller. **Source Google Maps. Création : dps.

nexity

LA VIE ENSEMBLE

ETAT ET CIVILS

Projet pénitentiaire de Magnanville : enfin le stop ?

Le 18 novembre, le troisième comité de pilotage du projet pénitentiaire de Magnanville avait lieu à la Préfecture des Yvelines. Durant celui-ci, Michel Lebouc (DVG), maire de Magnanville, a pu obtenir ce qu'il voulait : proposer un nouveau site de construction.

LFM RADIO

Michel Lebouc nous a reçu dans son bureau de maire de Magnanville.

Voilà plus de deux ans que cela dure. « *Je ne suis pas contre la construction de nouvelles prisons car il y a un véritable défi à relever sur la surpopulation carcérale* », rappelle Michel Lebouc. « *Toutefois, pourquoi toujours proposer ma ville de 6 000 âmes pour ce type de construction* », s'interroge-t-il.

Ce troisième comité de pilotage a permis l'étude de solutions alternatives proposées par le collectif « *Tous Mobilisés Contre la Prison à Magnanville* », finalement toutes écartées d'un revers de la main par l'État et l'APIJ (Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice). Cependant, Michel Lebouc reste confiant sur l'arrêt du projet. « *Nous avons obtenu de la part de la Préfecture, le dépôt d'une contre-proposition d'ici la fin de l'année. Celle-ci respectera le cahier des charges de l'État* », assure le Maire.

Des soutiens de taille

Il travaille donc main dans la main avec d'autres élus locaux et peut également compter sur l'appui de têtes d'affiche comme le député Nupes Benjamin Lucas ou la sénatrice LR Sophie Primas. Lorsque la solution appropriée sera trouvée, Michel Lebouc conviera de nombreux médias afin de partager cette réflexion collégiale. ■

État et Civils présenté par Aurélien Bayard, tous les mercredis, à 11 h, sur le 95.5 FM. Vous pouvez également retrouver l'intégralité de ce long format en podcast sur le site www.lfm-radio.com.

CE QUE FEMME VEUT

« *Les femmes sont plus soumises à l'injonction de rester jeunes* »

Hakima recevait Ema Martins, une jeune photographe originaire d'Ecquevilly qui a publié le livre photo *Ainsi soient-elles : Ode aux déesses silver*, un ouvrage de portraits de femmes de plus de 45 ans, âge à partir duquel les femmes sont souvent invisibilisées.

Elle découvre la photographie entre le collège et le lycée, et cette passion ne la quitte plus. À la fin de ses études, elle se lance comme photographe. Elle aime capturer les émotions et lors d'un shooting avec sa belle-mère, se déclenche son intérêt dans les portraits de femmes « *Silver* ». C'est de là que naît l'idée du livre. Les clichés en noir et blanc ont pour vocation de redonner leur visibilité aux femmes qui s'approchent de la cinquantaine, et de retranscrire les émotions qui les ont nourries au fil des ans.

« *Souvent, on dit que l'homme prend un certain charme alors que la femme perd de sa beauté.* », se désole-t-elle.

C'est pour tordre le coup à ce cliché qu'Ema met en lumière ces femmes qui sont parfois « *fâchées* » avec leur image et leur âge. L'objectif est donc de leur rendre la beauté que la société a cherché à leur voler. ■

« *Ce Que Femme Veut* », émission présentée par Hakima Aya, tous les mardis, à 11 h, sur le 95.5 FM et www.lfm-radio.com.

LFM RADIO

***Ainsi soient-elles* d'Ema Martins, un livre photos engagé pour lutter contre l'invisibilisation des femmes de plus de 45 ans.**

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

				3	8			
		4				2	8	9
	2	8	5		9			3
1	7		8	2				4
9			3				2	8
8					5	3	1	
	8		7	1			9	2
4	3	7		5				1
		1				7	3	

SUDOKU : niveau difficile

				9	3		7	
4						2		
7						6		
			9	1				
		1	8			9	4	
		5			6		1	
	8			5			3	
1			7					9
			4					

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°323 du 7 décembre 2022 :

5	3	2	4	1	9	7	6	8
4	6	8	2	3	7	5	9	1
1	7	9	5	6	8	4	3	2
9	4	6	8	7	5	1	2	3
8	5	3	1	9	2	6	4	7
2	1	7	6	4	3	8	5	9
6	8	4	9	2	1	3	7	5
7	9	1	3	5	6	2	8	4
3	2	5	7	8	4	9	1	6

5	4	9	6	1	7	3	2	8
8	6	1	4	2	3	7	5	9
3	2	7	9	8	5	4	6	1
9	8	4	7	5	2	6	1	3
1	5	6	3	4	8	9	7	2
7	3	2	1	6	9	8	4	5
2	7	8	5	3	4	1	9	6
6	9	3	2	7	1	5	8	4
4	1	5	8	9	6	2	3	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

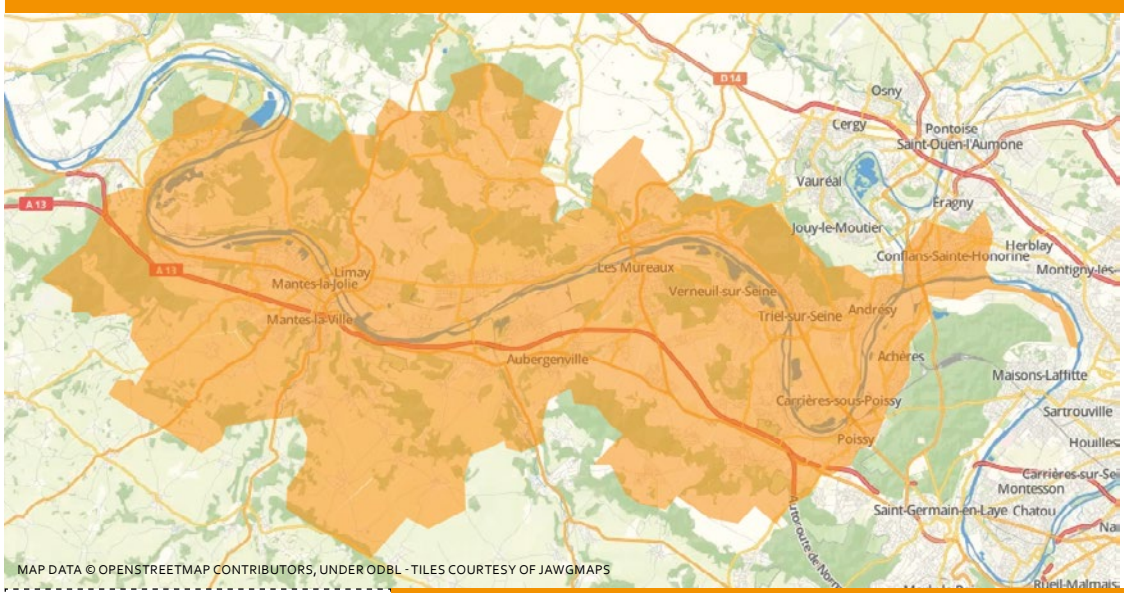

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef :** David Canova - *david.canova@lagazette-sqy.fr* **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, faits divers :** Elodie Picard **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 12-2022 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Vous êtes étudiant et vous recherchez un job rémunéré et solidaire ?
VOUS L'ACCOMPAGNEZ, IL S'ÉPANOUIT!

Soutenez un enfant tout au long de l'année: aide aux devoirs, construction d'un projet d'orientation, découverte des métiers et des formations, apprentissage des outils numériques.

Un dispositif de mentorat porté par le Département des Yvelines à destination des jeunes protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance et résidant en Quartier Prioritaire de la Ville.

Le projet Mentor et moi est cofinancé par le Fonds Social Européen et le Département des Yvelines

UNION EUROPÉENNE

Région îledeFrance

IFEP

LES CLEFS DE L'ÉCOLE

Yvelines
Le Département

yvelines.fr